

Revue du Nouvel-Ontario

REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO

Du domicile familial à la maison de retraite pour personnes âgées : une étude de cas

Ali Maina and Rachid Bagaoui

Number 44-45, 2019–2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1109503ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1109503ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maina, A. & Bagaoui, R. (2019). Du domicile familial à la maison de retraite pour personnes âgées : une étude de cas. *Revue du Nouvel-Ontario*, (44-45), 61–91. <https://doi.org/10.7202/1109503ar>

Du domicile familial à la maison de retraite pour personnes âgées : une étude de cas

ALI MAINA ET

RACHID BAGAOUI

Université Laurentienne

Introduction

L'accélération du vieillissement des populations des pays industrialisés, due au départ à la retraite de la génération des *baby-boomers* de l'après-guerre et à l'allongement de l'espérance de vie au cours des soixante dernières années, représente un défi majeur que doivent relever les sociétés contemporaines. Dans le contexte canadien, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 3,1 % (13,0 % à 16,1 %) entre 2005 et 2015, alors même que celle des enfants âgés de 14 ans et moins a baissé de 1,7 % (17,7 % à 16,0 %). La population franco-ontarienne, qui représente 4,8 % de la population ontarienne, n'est pas épargnée par ce phénomène. Ainsi, 17 % de la population franco-ontarienne est âgée de 65 ans et plus, lors que ce groupe d'âge représente 14,0 % de l'ensemble de la population ontarienne¹.

¹ Office des affaires francophones, « Recensement de 2011 », 2011, www.ofa.gov.on.ca.

Bien qu'il y ait eu une meilleure prise de conscience des besoins additionnels de ressources liés au vieillissement de la population au cours des dernières années, le phénomène demeure persistant. À la différence des générations précédentes, la génération des *baby-boomers* a de fortes probabilités d'avoir encore au moins un parent vivant dont la prise en charge présente un défi difficile à surmonter, ce qui pose, tôt ou tard, la question de la décision du relogement des parents. De manière générale, depuis 2011, la population âgée de 85 ans et plus qui vit dans des logements collectifs, tels que des établissements de soins infirmiers, des établissements de soins de longue durée et des résidences pour personnes âgées, a crû de 23,0 %, comparativement au taux de croissance global de 19,4 % enregistré pour l'ensemble de la population âgée de 85 ans et plus. Par ailleurs, la proportion de personnes (85 à 89 ans) qui vivent dans des maisons de retraite s'élève, en 2016, à 39,7 % et cette proportion diminue avec l'âge (22,1 % chez les 100 ans et plus).²

Or, quitter le domicile familial pour une maison d'hébergement est un événement douloureux qui a des répercussions majeures sur de nombreuses personnes âgées. En général, les personnes souhaitent demeurer chez elles le plus longtemps possible, mais des contraintes liées à différents facteurs, comme l'âge avancé, l'état de santé, l'autonomie fonctionnelle ou le sentiment de se sentir un fardeau, semblent avoir des effets, à différents degrés, sur la décision de se reloger³. Si une minorité de personnes

² Statistiques Canada, recensement de la population, 2016.

³ Julie Carrier, « Soutien à domicile ou relogement d'un aîné en perte d'autonomie, n'ayant pas été déclaré inapte et vivant seul : prise de décision de la triade aîné, enfants et travailleur social », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Facultés des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, 2017, 127 p.

assume sereinement cette décision, la majorité se sent exclue du processus. Conséquence de cette exclusion : elles vivent le relogement comme une trahison et leur intégration, dans leur milieu de vie, de manière douloureuse⁴.

Les personnes âgées vivant en contexte minoritaire sont confrontées à des problèmes supplémentaires. En 2015, l'Ontario comptait environ 700 maisons de retraite agréées, mais très peu desservent des communautés culturelles et linguistiques⁵. Cette situation montre la disparité entre anglophones et francophones en matière de logements collectifs, mais pose aussi de sérieux problèmes aux personnes âgées. Dans un milieu où il n'existe pas de maisons de retraite en français, les personnes âgées francophones sont contraintes de changer de ville ou d'accepter de se reloger dans une maison de retraite de la majorité linguistique, ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'insécurité linguistique qui pourrait mener à l'acculturation⁶.

Le présent article se penche sur ce moment majeur : celui de se reloger dans une maison de retraite. Nous essayons de tenir ensemble ce qui est, en général, séparé dans les études à savoir la question du relogement en amont et en aval. En amont, nous nous penchons sur la complexité des motifs de la décision de quitter le domicile familial. Quels sont les motifs qui poussent les personnes

⁴ Pauline Rochette, « Vivre en complexe résidentiel à Saguenay : choix et motivation des personnes âgées », mémoire de maîtrise, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 2014, 168 p.

⁵ Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario, *Examen quinquennal de la Loi de 2010 sur les maisons de retraite - Rapport de consultation*, Gouvernement de l'Ontario, 2017, <https://www.ontario.ca/fr/page/examen-quinquennal-de-la-loi-de-2010-sur-les-maisons-de-retraite-rapport-de-consultation>

⁶ Julie Boissonneault, « Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles », *Cahiers Charlevoix*, n° 11, 2016, p. 157-191.

âgées à faire le choix de vivre dans une maison de retraite? Ces motifs relèvent-ils d'un choix ou d'une obligation? Quelle est la participation des personnes âgées dans le processus de relogement? En aval, nous nous interrogeons sur l'intégration des personnes âgées dans la maison de retraite : de quelle façon les personnes âgées s'insèrent-elles dans leur nouvel environnement?

Afin de répondre à ces questions, nous développerons la problématique en deux grands axes : les motifs de la décision de quitter le domicile familial pour une maison de retraite et l'insertion des personnes âgées à l'intérieur des maisons de retraite. Puis nous analyserons ce que disent, en fonction de ces deux axes, les personnes âgées résidentes dans une maison de retraite à Toronto. Nous discuterons à la fin de la nature des liens entre ces deux axes.

1. L'acte de se reloger dans une maison de retraite

De notre recension des écrits se dégage un constat général en ce qui a trait aux personnes âgées : tant qu'elles en sont capables, elles souhaitent en général rester chez elles le plus longtemps possible⁷. En effet, comme le notent Grenier et Pellan « il est rare que les personnes âgées souhaitent vivre dans un environnement où elles ne côtoient que d'autres aînées et où la vie est relativement programmée [...] »⁸. Cela est vrai aussi pour les personnes âgées, vivant en contexte minoritaire, d'autant plus que ces personnes vivent dans un contexte marqué par une incomplétude institutionnelle⁹.

⁷ Martine Fortin, *Études du secteur aîné au Centre-du-Québec*, Rapport de recherche, Centre de recherche appliqué, 2010, p. 119.

⁸ Daniel Gagnon, « Vieillir chez soi ? Dossier : L'hébergement des personnes aînées », *Quoi de neuf*, vol. 33, n° 5, juin - juillet 2011, p. 19.

⁹ Richard Martel et Carole Pinsonneault, « Maintien à domicile francophone », *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*,

Cependant, entre le désir et la réalité le fossé est énorme. En effet, malgré le désir de rester le plus longtemps possible dans leur foyer familial, la majorité des personnes âgées finissent, un jour ou l'autre, par se résigner au relogement. Intégrer une maison de retraite est, pour la plupart, la seule option possible pour se prémunir contre le risque d'une plus grande perte de contrôle de sa vie¹⁰. La question reste à savoir quels sont les motifs de la décision de quitter le domicile familial pour une maison de retraite? Les résultats de nombreux travaux informent sur plusieurs variables qui interviennent dans ce processus de décision.

Les études révèlent que les motifs premiers d'entrée en maison de retraite ramènent à des problèmes de santé et à l'aide que ces problèmes exigent¹¹. Cela n'est pas surprenant. Les personnes âgées, souffrant de problèmes de santé qui nécessitent des soins particuliers, se voient, malgré les dispositions légales en faveur de leur autodétermination, contraintes de se reloger et osent rarement s'opposer à cette décision. Carrier cite les propos d'une personne âgée qui montrent bien que le non-respect de l'autodétermination est la règle dans ce cas de figure : « *C'est eux autres [enfants] qui m'ont placée. Mais, moi, je ne voulais pas. Je n'étais pas capable de leur dire non. Ils disaient que c'était mieux. Je sentais que je ne voulais pas rester ici. [...] Mais je n'étais pas capable de le dire*¹² ».

D'autres études mentionnent, comme facteurs de relogement, les risques liés, entre autres, à l'isolement social ou à l'épuisement de l'entourage. S'occuper d'une

vol. 2, n° 2, 1996, p. 150-157.

¹⁰ Pauline Rochette, *op. cit.*

¹¹ Isabelle Mallon, « Des vieux en maison de retraite : savoir reconstruire un "chez-soi" », *Empan*, n° 52, 2003, p. 126-133.

¹² Julie Carrier, *op. cit.*, p. 20.

personne âgée en perte d'autonomie n'est pas une sinécure : leur prise en charge nécessite un nombre d'heures de soins élevé. Les personnes âgées en sont conscientes et nombreuses d'entre elles refusent d'être un fardeau pour leurs proches, préférant résoudre leur dilemme en se tournant vers un logement collectif¹³. D'autres, cependant, tout en évoquant ce facteur comme motif de relogement, le font pour plaire à leurs enfants inquiets. Elles sont conscientes que leur prise en charge ajoute non seulement un nombre élevé d'heures de soins, mais aussi de la pression et de l'inquiétude chez les enfants. Le relogement paraît une manière de restaurer le sentiment de sécurité pour les enfants et pour les parents¹⁴.

Le manque de ressources financières est aussi un facteur important dans la décision de relogement. Les personnes âgées affectées par des conditions socio-financières difficiles et ne voulant pas imposer à leurs proches les charges de la vieillesse préfèrent avoir recours à une résidence pour personnes âgées, tant qu'elles sont encore autonomes et relativement en bonne santé où se trouvent aussi des personnes âgées dotées d'une vie socio-économique modeste qui font souvent ce choix sous la pression de la dépendance liée à un problème de santé¹⁵. Que les moyens soient un facteur déterminant ou pas, il est clair, comme le montre Rochette, que les enfants comme les intervenants (par exemple les travailleurs sociaux) ont

¹³ Nathalie Blanchard, « Aller vivre en résidence : l'expérience des personnes âgées », Mémoire de maîtrise, Montréal, Faculté des Sciences humaines, Université du Québec à Montréal, 2008, 92 p.

¹⁴ Marie Francoeur, « Liberté surveillée », *Le Sociographe*, vol. 2, n° 50, 2015, p. 63-72.

¹⁵ Isabelle Mallon, « Des vieux en maison de retraite... », *op. cit.*; Dominique Somme, « Participation et choix des résidents dans le processus d'entrée en institution », *Dossiers Solidarité et Santé*, n° 1, 2003, p. 30-42.

intégré l'idée que demeurer dans un domicile familial constitue un risque pour les personnes âgées¹⁶.

Les facteurs mentionnés n'épuisent pas tous les facteurs mobilisés dans la littérature pour expliquer les motifs du relogement. Retenons simplement que peu importe le facteur mentionné, les personnes âgées ne semblent pas agir par choix. Dans la grande majorité, elles sont contraintes, pour des raisons financières, familiales ou liées à une détérioration de l'état de santé, de se résigner au relogement. La participation à la prise de décision concernant leur logement est donc très faible, voire inexistante.

Parler de la pression sociale implique l'intervention de plusieurs acteurs sociaux dont principalement les membres de la famille. À titre d'exemples, Mallon montre que l'influence de la famille est un élément majeur et nettement visible dans la vie de la personne âgée¹⁷. Christen-Gueissaz et collaborateurs font aussi ressortir l'importance de la famille dans le processus de relogement institutionnel de la maison de retraite¹⁸. Ce sont les enfants qui déclenchent la procédure du relogement, qui font les démarches pour trouver une maison de retraite¹⁹. Carrier mentionne à cet effet une étude intéressante portant sur la participation des personnes âgées : 97 % des participants aînés ont mentionné avoir été très encouragés par leurs proches

¹⁶ Pauline Rochette, *op. cit.*

¹⁷ Isabelle Mallon, « Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux », *Espaces et sociétés*, n°s 120-121, 2005, p. 163-178.

¹⁸ Éliane Christen-Gueissaz et coll., *Le bien-être de la personne âgée en institution de long séjour : un défi quotidien*, Paris, Seli Arslan, 2008, p. 118-142.

¹⁹ Jean Mantovani, Christine Rolland et Sandrine Andrieu, *Étude sociologique sur les conditions d'entrée en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile*, INSERM, 2008, p.108.

dans la décision d'un relogement²⁰. Cela confirme les conclusions de la plupart des études : les personnes âgées, dans leur majorité ont peu d'emprise sur la décision de se reloger. Les personnes âgées se sentent souvent exclues des discussions concernant l'acte de relogement ou même les critères du choix du futur lieu de vie. Certains auteurs parlent de « fait accompli » pour décrire la situation où se trouvent ces personnes âgées²¹.

2. S'intégrer dans une maison de retraite

Le deuxième aspect, dont traitent les travaux, concerne l'intégration dans une maison de retraite. Les études montrent qu'il y a un lien direct entre le relogement sous contrainte et une faible intégration dans l'établissement de retraite. Le fait d'être obligé de se reloger, en plus de ne pas s'impliquer dans le processus de décision, a une incidence majeure sur l'intégration des personnes âgées dans leur nouveau cadre de vie. Quand la personne âgée se trouve détournée de ce principe fondamental qu'est le libre choix de son transfert, elle risque de développer un sentiment de repli sur soi de révolte devant les défis d'intégration²². À cet égard, l'étude de Laroque sur « le libre choix du lieu de vie » souligne que « 74 % des résidents sont satisfaits de leur situation lorsqu'ils ont décidé de l'entrée, même si cette décision leur a été fortement conseillée. Le chiffre tombe à moins de 60 % s'ils ont seulement "accepté" leur situation et chute à 37 % si

²⁰ Julie Carrier, *op. cit.*

²¹ *Ibid.*

²² Frank Oswald *et al.*, « Relationships between housing and healthy aging in very old age », *The Gerontologist*, vol. 47, n° 1, 2007, p. 96-107. Voir aussi : Lefebvre-Girouard *et al.*, 1986 ; Chen *et al.*, 2008.

la famille a décidé pour eux²³ ». Dans cette logique, la maison de retraite non seulement est perçue, pour ces personnes âgées, comme une étape douloureuse, mais aussi elle est souvent associée aux mots prison, fin, mouroir²⁴.

Ce constat est cependant nuancé par certains travaux. La participation à la prise de décision n'est pas le seul facteur qui influence l'intégration dans une maison de retraite. Comme le montrent les analyses de Mallon, le capital économique et culturel joue également un rôle déterminant dans l'intégration dans une maison de retraite. Ces études distinguent deux groupes des personnes âgées dans le processus lié à la problématique de l'intégration au sein de la maison de retraite²⁵. Il y a le groupe des personnes âgées « le plus souvent aisées ou culturellement bien dotées²⁶ » qui décident d'aller vivre dans une maison par anticipation des défis liés au vieillissement tout en étant autonomes ou pour ne pas faire porter les fardeaux du vieillissement à leurs enfants. Ce groupe est cependant minoritaire dans la population vivant en établissement. Les personnes qui en font partie s'intègrent souvent stratégiquement dans la maison de retraite et réussissent à asseoir progressivement certains équilibres entre la vie en maison de retraite et la vie

²³ Geneviève Laroque, « Le libre choix du lieu de vie : une utopie nécessaire », *Gérontologie et société*, vol. 4, n° 131, 2009, p. 48.

²⁴ <https://www.aqsp.org/wp-content/uploads/2018/12/RAPPORT-ONFV-2013.pdf>.

²⁵ Isabelle Mallon, « Des vieux en maison de retraite... », *op. cit.*; Voir aussi : Eileen K. Rossen et Kathleen A. Knafl, « Older women's response to residential relocation: Description to transition styles », *Qualitative Health Research*, vol. 13, n° 1, 2003, p. 20-36; Sonya Brownie, Louise Horstmanhof et Rob Garbutt, « Factors that impact residents' transition and psychological adjustment to long-term aged care: A systematic literature review », *International Journal of Nursing Studies*, n° 51, 2014, p. 1654-1666.

²⁶ *Ibid.*, p. 127.

d'avant. Cela est souvent constaté dans la configuration du nouveau logement, au sein de la maison de retraite, qui est à l'image de leur ancien domicile où on trouve les anciens meubles, les anciens décors, les anciens objets, les photos de famille, etc. La maison de retraite est souvent choisie stratégiquement dans le même quartier que leur ancienne demeure, proches de la famille et des amis.

Il reste que le groupe des personnes âgées, dotées de peu de ressources économiques ou culturelles et qui vivent dans une maison de retraite par « obligation » constitue la majorité des résidants. Ces personnes se trouvent dans une maison de retraite souvent sous les effets de la vulnérabilité liée à la maladie, à la solitude, à la mort du conjoint ou à la situation financière difficile²⁷. Les analyses de Mallon distinguent au sein de ce groupe deux sous-groupes. Le premier est constitué des personnes âgées qui décident d'aller vivre dans une maison de retraite à cause de leur situation socioéconomique modeste. Elles sont souvent contraintes par la maladie et ne veulent pas faire porter la charge des soins requis à leur famille. Le second est composé de personnes contraintes par une situation socioéconomique précaire : sans famille, isolées, financièrement limitées, elles décident de vivre en établissement. Dans les deux cas, les personnes âgées cherchent à trouver un équilibre entre une vie en maison de retraite et l'expérience antérieure par une collaboration étroite avec la maison, à savoir la participation aux activités associatives, au conseil d'administration, et aux sorties, soirées et voyages organisés, etc. Toutefois, seule une petite minorité réussit à s'intégrer dans ce nouvel

²⁷ Frank Oswald et al., « Relationships between housing... », *op. cit.*
Voir aussi: Astrid Lefebvre-Girouard *et al.*, 1986; Chen *et al.*, 2008.

environnement²⁸. C'est la raison pour laquelle la majorité des personnes âgées placées en maison de retraite regrettent le plus souvent leur ancien domicile²⁹.

Malgré la complexité de la situation des personnes âgées, décrite par Mallon, ces conclusions rejoignent celles de la plupart des études. Le relogement implique souvent un sentiment de séparation avec son milieu de vie qui engendre un sentiment de révolte envers une vie institutionnalisée avec de nouvelles personnes et de nouveaux règlements ou, encore, à l'opposé, un sentiment de démission et de soumission. Si à cela s'ajoute l'incapacité physique et mentale liée au vieillissement, la personne âgée est condamnée à l'isolement social et à la dépression³⁰.

Il ressort de ces analyses qu'il semble exister un lien entre la participation à la prise de décision et l'intégration dans la maison de retraite. Plus une personne âgée est contrainte de se reloger sans un rôle actif dans la décision de relogement, plus elle rencontrera des difficultés et moins elle sera satisfaite de sa nouvelle vie³¹. La logique inverse est vraie, mais elle ne concerne qu'une minorité.

C'est cette hypothèse que nous voulons soumettre à l'analyse à partir d'une enquête qualitative menée auprès des personnes âgées vivant dans une maison de retraite. Nous le faisons en deux temps : dans un premier temps, nous identifions les facteurs de la décision du relogement.

²⁸ Isabelle Mallon, « Des vieux en maison de retraite... », *op. cit.*, p. 131.

²⁹ Sébastien Doutreligne, « Regards ethnologiques sur les maisons de retraite », *Horizons stratégiques*, n° 1, 2006, p. 98-111.

³⁰ Frank Oswald *et al.*, « Relationships between housing... », *op. cit.*; Isabelle Mallon, « Des vieux en maison de retraite... », *op. cit.*

³¹ Nous entendons par intégration la participation aux activités dans la maison de retraite, l'organisation des événements, le bénévolat, etc.

Nous voulons savoir si, effectivement, les personnes âgées qui étaient contraintes de se reloger ont participé au processus de décision et quel rôle ont joué, en particulier, les membres de la famille dans ce processus. Dans un deuxième temps, nous observons l'intégration des personnes âgées au sein de la maison de retraite. Nous voulons savoir si les personnes sont satisfaites de leur nouvelle vie et comment elles contribuent au fonctionnement de la maison de retraite.

La pertinence de notre étude est qu'elle comble une lacune dans les connaissances sur les personnes âgées en milieu minoritaire. En outre, il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux portant à la fois sur la question du relogement et sur celle de l'intégration des personnes âgées dans une maison de retraite. Les quelques travaux qui existent sur la résidence des personnes âgées portent principalement sur les soins à domicile³². Le reste des travaux portent surtout sur l'état de santé et la qualité de vie des aînés³³. Cette recherche pourra ouvrir la voie à d'autres recherches sur la problématique du logement collectif chez les personnes âgées en milieu minoritaire.

3. Méthodologie de recherche

Pour répondre à nos questions et vérifier notre hypothèse, nous avons décidé de mener une recherche qualitative. Dans cette recherche, nous avons effectué des entrevues auprès des personnes âgées vivant dans une maison de retraite francophone (Héritage) à Toronto en Ontario,

³² Richard Martel et Carole Pinsonneault, « Maintien à domicile... », *op. cit.* Majella Simard *et al.*, 2015, « L'influence du contexte sociolinguistique minoritaire sur le maintien à domicile des aînés en milieu rural dévitalisé : le cas d'Acadieville au Nouveau-Brunswick », *La Revue canadienne du vieillissement*, vol. 34, n° 2, 2015, p. 194-206.

³³ Majella Simard *et al.*, *ibid.*

afin d'explorer les facteurs du relogement et d'observer la vie au sein de cette maison de retraite.

À l'aide d'un guide d'entrevue semi-directif formé de questions ouvertes, nous avons interrogé des personnes âgées sur leurs expériences en maison de retraite. Le guide d'entretien comprend deux sections. La première aborde trois thèmes : l'histoire du relogement et de l'expérience au sein de la maison de retraite. La seconde section permet d'obtenir des informations sociodémographiques (sexe, âge, niveau de scolarité, revenu annuel, lieu de naissance).

L'échantillonnage a été déterminé à l'aide de la méthode de l'informateur clé³⁴. Dans une phase introductive, le projet de la recherche a été présenté à des résidents qui avaient été informés au préalable par les responsables de la maison de retraite. La première partie de la présentation s'est focalisée sur la question de la confidentialité. La deuxième a porté sur le but de l'étude et sur le lieu, la durée et la date de l'entrevue. La troisième partie, qui traitait de l'importance de leur contribution, a permis de créer, à bien des égards, un climat de confiance avec eux. Le processus de recrutement a été orienté par quelques indices fondamentaux, à savoir : être âgé d'au moins 55 ans, résider dans une maison de retraite et être apte à participer à un entretien de 30 à 45 minutes.

Au terme de la collecte de données, trente-sept (37) entretiens ont été réalisés. L'échantillon compte 24 femmes et 13 hommes. La majorité des participants (23 sur 37) sont âgés de 66 à 75 ans. Seulement deux personnes sont âgées d'au moins 85 ans. Trente-deux individus sont nés au Canada, dont 21 en Ontario et 8 au Québec. La majorité (89,2 %) des participants ont le français comme

³⁴ L'informateur clé comprend des personnes bien informées des réseaux des maisons de retraite en Ontario.

langue maternelle. En ce qui a trait au niveau de scolarité, 20 personnes disent avoir terminé leurs études secondaires (54,1 %), 8 personnes ont obtenu un diplôme d'études collégiales (21,6 %), 6 personnes ont un niveau d'études universitaires de premier cycle (16,2 %) et une personne a un niveau d'études supérieures (2,7 %).

La méthode d'analyse s'appuie sur la technique de classement par catégorie qui consiste à examiner les *verbatim* (les transcriptions des entrevues). Il s'agit d'organiser les idées dans l'optique de déterminer des liens qui unissent les différents éléments dans le choix d'aller vivre en maison de retraite. Des dimensions sémantiques ont été identifiées afin de distinguer les déterminants affectant le choix d'aller vivre en maison de retraite. Elles ont été classées en deux groupes : le premier comprend les raisons du choix d'aller vivre en maison de retraite et le second concerne le choix particulier de l'Héritage. Par la suite, il a été question d'identifier les déterminants liés à chaque dimension.

4. Description des données

Nous nous intéressons, rappelons-le, au lien entre l'acte de relogement dans une maison de retraite et l'intégration comme telle dans l'établissement. Nous avons posé, à la suite des études recensées, que plus les personnes âgées vivent le relogement comme une violence symbolique, plus leur intégration dans la maison de retraite est vécue de manière douloureuse. Avant de nous prononcer sur la validité de cette hypothèse (section interprétation des résultats), voyons comment s'effectue ce relogement. L'acte de relogement renvoie aux facteurs qui poussent les personnes âgées à quitter leur maison familiale et à leur rôle dans le processus décisionnel. Pour ce qui du choix

de la maison de retraite, il s'agit ici de comprendre comment et pourquoi les personnes âgées ont choisi la maison de retraite où elles vivent désormais.

4.1. Le choix d'aller vivre en maison de retraite

Nous avons demandé aux personnes âgées d'identifier les déterminants du relogement. Nous avons voulu découvrir ainsi s'il s'agit d'un libre choix ou d'une conséquence obligée. L'idée générale veut que le relogement, de manière générale, est une nécessité. Les principaux déterminants ont trait : au sentiment d'isolement social, découlant de la solitude; à l'état de santé et à la maladie du conjoint ou de la conjointe; à l'accessibilité des soins adaptés aux besoins de la personne; et, enfin, aux raisons familiales et relationnelles. Les facteurs économiques n'ont pas joué un rôle important. Examinons brièvement ces déterminants.

Presque tous les répondants et répondantes se sont exprimé sur la santé : fatigue, mal de dos, problèmes de genoux et autres maladies plus graves. Ces problèmes constituent des obstacles qui les empêchent d'assurer pleinement les tâches quotidiennes (ménage, jardin, courses). Les aides reçues de la part de la famille ou des professionnels de la santé, estimables au demeurant, pour alléger leur fardeau, s'avèrent insuffisants. La situation des personnes âgées malades ou démunies physiquement exige une présence quotidienne de la famille et des professionnels, ce qui ne va pas de soi. La participante FP15, par exemple, possède une maison dont l'entretien devenait difficile compte tenu du déclin de sa santé. Malgré les aides qu'elle recevait de la part de sa famille et de professionnels, elle a fini par vendre sa demeure pour aller vivre dans une résidence collective avec l'espoir de bénéficier d'une aide plus adaptée à sa vulnérabilité.

D'autres personnes âgées ont été obligées de se reloger pour accompagner leur conjoint ou conjointe malade. Par exemple, en ce qui concerne la participante FP30, le choix a été grandement influencé par sa volonté d'accompagner son conjoint qui souffre d'Alzheimer et par son souci de trouver des soutiens appropriés à sa situation. Lorsqu'ils vivaient dans leur foyer familial, elle ne pouvait plus aider son mari en raison d'énormes efforts physiques qu'elle devait déployer pour lui venir en aide. Même si cela ne va pas de soi, les participantes soulignent avoir toujours soutenu leur mari dans la maladie et qu'elles insistent de les envoyer seuls dans une maison de retraite. Les commentaires d'une participante résument bien la détresse que connaissent les personnes âgées qui s'occupent d'un conjoint : *« Mon mari n'arrive plus à faire certaines choses par lui-même et, moi aussi, des fois j'ai des problèmes. Je peux avoir une aide à la maison, mais, lui, il a un problème de santé qui s'aggrave et nous ne pouvons pas rester à la maison. »* (FP16).

Concernant le sentiment d'isolement, 24 personnes sur 37 pensent que ce facteur a influencé leur entrée dans une maison de retraite. Les raisons de cet isolement varient selon les répondantes et les répondants, mais la raison la plus importante qui a été mentionnée a trait au décès d'un conjoint. Par exemple, la participante FP23, bien que sa maison précédente fût petite et que l'entretien ne représentait pas un problème majeur, explique qu'elle a fait le choix d'aller en maison de retraite pour des raisons liées au sentiment de solitude suite au décès de son époux. Les propos de cette participante illustrent bien le sentiment de solitude que vivent les personnes âgées : *« Mon mari est décédé chez nous. Après son décès, je ne pouvais plus rester dans la maison et je me sentais souvent toute seule »*

(FP23). Cette opinion est partagée par d'autres personnes âgées qui estiment que le relogement s'est avéré la meilleure solution pour éviter la solitude et le sentiment d'isolement, surtout lorsque la maison est grande et que les enfants sont mariés et vivent ailleurs. Voici un commentaire significatif à cet égard : « *Tous nos quatre enfants sont mariés et vivent chez eux. J'étais seule et, surtout, je n'ai plus besoin d'une maison de six chambres, après le décès de mon mari, alors en ce moment que j'ai commencé à penser à me trouver une maison appropriée pour moi* » (FP1).

Chez ces personnes, la maison de retraite constitue un rempart contre l'isolement puisqu'elle leur permet d'entrer en contact avec d'autres aînés. Comme le résume une participante : « *On devient vieille, dans une maison toute seule [...] et mes enfants ont grandi et ils ont leur vie à eux. Alors, j'ai choisi [...] une maison où je peux communiquer avec les autres tout le temps; ici c'est mieux pour moi* » (FP37). Mais le sentiment d'isolement n'est pas vécu uniquement parce que la personne âgée vit seule dans une maison. Le fait de vivre aussi dans un édifice à logements, qui ne correspond pas aux besoins relationnels de la personne âgée, peut poser problème. D'où le choix de se reloger dans une maison de retraite pour se rapprocher des personnes du même âge et vivre en groupe. C'est ce que confirme un répondant : « *Après la séparation, ma femme est allée vivre à Ottawa comme ma fille. Comme je me sentais déjà seul sans ma femme et je n'ai pas des amis dans l'édifice où j'étais, j'ai décidé de venir demeurer ici en communauté* » (HP13).

Les personnes âgées se sont exprimées longuement sur l'importance de l'aide des enfants dans leur vie. Les enfants sont très présents à tous les niveaux : visite, sorties ou aide domestiques. Bien qu'elles apprécient cette aide,

les personnes âgées comprennent ce que leur situation occasionne comme stress et charges de travail pour les enfants. Pour cela, elles préfèrent vivre dans une maison de retraite au lieu de se sentir comme un poids que doivent porter les proches. Le cas du participant HP5 est représentatif de cette situation. En effet, même si sa fille lui avait offert la possibilité d'habiter chez elle, il a tenu à se reloger dans une maison de retraite. Le fait d'habiter dans une maison de personnes âgées, à proximité de sa famille, et de bénéficier de soutiens professionnels était, pour lui, la solution la plus appropriée à sa situation. C'est également le cas de la participante FP37 qui exprime son autonomie dans les termes suivants : « *Chez nous, j'avais vraiment l'impression d'avoir dérangé ma famille [...] le monde se soucie de moi. J'ai essayé de dire [...], je préfère toujours me débrouiller seule, mais, à mon âge, une maison de retraite c'est mieux pour moi* ».

Tous les facteurs mentionnés par les personnes âgées pour justifier leur décision de relogement sont corroborés par les écrits sur le sujet. Les personnes âgées, dans la très grande majorité, acceptent de se reloger non pas par un choix, mais par nécessité. Bien que la marge de manœuvre ne soit jamais absente, il est difficile de résister à des contraintes comme la maladie, le sentiment de déranger ou la solitude.

Pour bien comprendre ces contraintes, nous avons également demandé aux personnes âgées de s'exprimer sur leur rôle dans le processus de relogement. Nous voulions savoir si les proches avaient influencé la démarche. La majorité des participants disent que les recommandations des membres de la famille ont été influentes. La participante FP24, par exemple, a eu du mal à quitter son domicile pour aller vivre dans une

maison de retraite. Elle explique qu'elle avait tendance à se référer à sa mère dont elle avait soin jusqu'à ses derniers jours chez elle. Elle a tout de même surmonté sa réticence grâce aux conseils de ses enfants. « *Moi, j'avais pris soin de ma mère, elle était chez nous jusqu'à sa mort. Mais j'ai écouté les conseils de mes enfants pour venir ici. J'ai bien fait de les écouter parce qu'ici je recevais des aides quand je veux* ». En optant pour le relogement, les personnes âgées de notre échantillon ne s'éloignent jamais de leur entourage familial. Les amis, de même les professionnels de la santé ont aussi joué un rôle important pour nombre d'entre elles. Cependant, malgré ces invitations, certaines personnes âgées persistent à demeurer chez elles. C'est le cas de la participante HP26 qui décline l'idée d'aller vivre dans une maison de retraite même si la famille était disposée à l'aider : « *Ma famille m'a beaucoup aidé, mais [...], je préfère rester chez moi [...], mais mon médecin et aussi mes amis m'ont conseillé que ça soit une bonne chose pour moi de vivre en maison des personnes âgées où il y a plus de soutien*³⁵ ».

4.2. Le choix de la maison de retraite l'Héritage

Pour compléter l'entretien, nous avons demandé aux personnes âgées de s'exprimer sur les raisons qui les ont poussées vers cette résidence en particulier. Les participants ont évoqué, principalement, l'aspect identitaire. Cet aspect renvoie à deux facteurs qui sont difficilement séparables : le premier est d'ordre linguistique et le second, d'ordre socioculturel (appartenir à une collectivité).

³⁵ Un fait important à noter c'est que les répondants n'expriment jamais l'intervention de l'entourage dans le langage de la pression sociale. Tous utilisent des mots comme conseils, avis, discussion, écoute, etc. Il y a là une piste à creuser pour une autre étude.

Pour trente-six participants, la langue française a été déterminante dans leur décision d'intégrer la maison Héritage. Le participant HP5, par exemple, a fait le choix de l'Héritage parce que les services sont offerts intégralement en français. La participante FP8, bien qu'elle se débrouille en anglais, estime, elle aussi, avoir toujours souhaité, depuis qu'elle vivait à Toronto, vivre dans une maison de retraite francophone au moment de sa retraite : *« Quand j'ai trouvé cette place, j'ai dit « voilà ». Je parle en anglais, mais pas comme en français [...] Quand j'ai trouvé cette place, mon désir a été exaucé »*. Pour d'autres, la maison dépasse la question linguistique. Pour la participante FP11, l'Héritage représente quelque peu la communauté francophone des aînés à Toronto. Elle connaît la maison, son histoire, qui représente, selon ses dires, *« un symbole pour les aînés francophones et beaucoup des gens de la communauté francophone de la ville qui vont dire la même chose [...] et le monde parle en français, mais aussi la réalité de cette maison est plus que la langue ici »*.

Pour d'autres, le choix de la maison de retraite ne se posait même pas. Par exemple, la participante FP37 précise qu'elle était très impliquée dans la communauté francophone et qu'elle était même membre de l'association des aînés de l'Héritage avant de résider dans l'établissement. Elle ajoute que son choix était bien préparé puisqu'elle ne voulait pas se trouver dans une résidence où les services sont intégralement en anglais : *« J'avais compris que le plus tôt possible serait mieux pour moi, de venir vivre dans un milieu francophone. Et je me suis dit si je ne fais pas maintenant peut-être que je finirai ma vie dans une maison anglophone et là je ne veux pas ça »*.

Le répondant HP27 abonde dans le même sens reliant son expérience, en tant que membre actif dans sa communauté, à son choix de la maison de retraite. Il estime qu'il avait participé au mieux-être de la communauté francophone en appuyant le centre Héritage. *« Je suis ici, parce que nous étions parmi les mentors de cette maison; [...] cette maison, sans même penser de vivre ici un jour, parce que c'était une bonne chose pour les francophones vivant dans la région de Toronto »*. Pour la participante FP19, l'Héritage reflétait ses dispositions culturelles et des membres de sa famille avaient été résidents de l'Héritage avant elle : *« Dans notre famille, nous connaissons très bien Héritage et des personnes de ma famille ont résidé ici même avant moi [...]; j'ai choisi l'Héritage. C'est une tradition »*.

Les conseils des amis, des proches parents et du club d'âge d'or ont aussi été influents dans le choix de l'Héritage. La participante FP2 avait connu la maison Héritage pour la première fois par l'intermédiaire de ses amis du club d'âge d'or qui la lui ont fortement recommandée. Et elle précise que des membres de son club y résidaient déjà au moment de sa réflexion. Par contre, pour la répondante FP9, bien que ses amis lui avaient fait découvrir l'Héritage, ce sont plutôt ses enfants qui lui ont conseillé d'habiter à l'Héritage : *« Je connaissais déjà la maison, mais je n'étais pas sûre, et ma fille m'a beaucoup aidée [...] C'était elle qui faisait tout pour moi et elle me visite régulièrement. Je compte sur elle quand j'en ai besoin »*.

Pour mieux contrôler le facteur identitaire, nous avons posé une question sur l'importance des coûts comme facteur déterminant dans le choix de la maison de retraite. À cette question, 99 % ont déclaré que le coût n'a pas influencé leur choix. Pour la plupart, les dépenses ne sont pas plus élevées que lorsqu'elles vivaient dans leur domicile

familial. Les personnes estiment que la question identitaire est le facteur déterminant dans le choix de la maison de retraite. Il reste à savoir si ces personnes sont satisfaites de leur nouvelle vie et comment elles s'y intègrent.

4.3. *S'intégrer dans la maison et construire sa nouvelle vie*

Une maison de retraite, ce n'est pas seulement un lieu où on répond aux besoins de santé des résidents. C'est un lieu d'intégration sociale au même titre que ce l'est d'autres institutions. Mais l'intégration dans une maison de retraite dépend aussi de la capacité des personnes âgées à nouer des relations sociales, à s'impliquer dans les activités sociales et culturelles. Pour cela, il faut se sentir membre à part entière de la maison de retraite. Sur ce point, la plupart des personnes âgées déclarent qu'elles sont très satisfaites de leur nouvel environnement. Elles sont satisfaites à la fois des services et des coûts et elles s'intègrent positivement à leur environnement. Cela n'est pas surprenant. Dans la section 2, nous avons appris que la maison de retraite choisie reflète bien l'identité des personnes âgées sur les plans linguistique et culturel. Les francophones vivent en français, avec des amis, ou du moins, avec des gens qui partagent des symboliques. La participante FP14, par exemple, éprouve la joie de vivre dans une communauté francophone en déclarant : « C'est mieux ici pour moi [...] parce que je reçois plus de soutien ici [...] des aides d'urgence, à faire les ménages, déplacements et j'aime l'appartement, c'est bien ici. J'ai beaucoup des amis dans cette maison ». Le participant HP5 était réticent au début de se reloger dans une maison de retraite, mais a fini par accepter l'idée grâce aux conseils de sa fille. Malgré cette résistance, il a fini par s'adapter à son nouvel environnement.

L'intégration dans une maison de retraite s'exprime de différentes manières, dont la participation aux activités organisées. Vingt-neuf résidents participent à diverses activités. Par contre, sept d'entre eux disent que leur participation au sein de la résidence est très limitée pour des raisons liées à la détérioration de leur état de santé. Le participant HP13, par exemple, se considère comme très actif au sein de la résidence. Il se présente souvent comme volontaire pour donner un coup de main pendant les fêtes : *« je participe dans les activités de notre résidence, si nous avons des visites à faire, je suis là. Je participe à plusieurs activités et je participe aussi aux activités de visite à l'extérieur »*. La répondante FP17 apprécie aussi l'interaction avec d'autres résidents durant les activités et souligne qu'elle a encore la force et qu'elle n'a pas manqué l'occasion de se porter volontaire là où cela était nécessaire. C'est le cas également de la répondante FP29 qui insiste sur la joie qu'elle tire de sa participation aux activités : *« Je participe beaucoup dans la salle de jeux, je maîtrise bien les jeux de table. J'aide les autres, je joue avec eux quand ils sont seuls. Mais je faisais ça volontairement, ce n'est pas pour gagner des sous là [...], mais cela me donne ma joie de vivre »* (FP29).

Même les personnes les plus âgées participent aux activités de leur milieu. La participante FP1 est un cas de figure. Bien qu'elle soit dans un âge avancé, elle est très impliquée dans différentes activités au sein de la résidence : *« J'ai participé à tout ici [...]; plus maintenant, je ne suis pas capable de faire ce que je faisais avant. Mais à l'intérieur de notre résidence, je participe [...] et, ici, je suis souvent avec les autres »*.

Comme on le constate, la maison de la retraite n'est pas dépeinte négativement. Elle est un lieu où se crée une

vie et se réactualise l'identité des membres. Certes, les changements sont nombreux sur les plans physique, de la santé et de l'habitat, mais, sur le plan identitaire, aucune rupture ne semble se produire. C'est, à notre sens, ce facteur qui a facilité l'insertion dans ce nouvel environnement, sans crise identitaire.

5. Interprétation des résultats

Au terme de cette présentation de quelques résultats essentiels de notre recherche, nous sommes en mesure de revenir sur l'hypothèse soulevée au début de ce travail. La recension des écrits est unanime pour soutenir que, d'une manière générale, les personnes âgées quittent le foyer familial par « obligation ». Le fait d'être obligé de se reloger, en plus de ne pas avoir été impliquées dans le processus de décision, a une incidence majeure sur l'intégration des personnes âgées dans leur nouveau cadre de vie. Ces personnes risquent de développer un sentiment de repli et même de révolte devant les défis d'intégration. Seule une minorité, dotée d'un bon capital de santé, de ressources culturelles et économiques, échappe à ce constat.

La conclusion de notre recherche rejoint une partie ce constat. En effet, notre recherche montre que, d'une manière générale, les personnes âgées quittent le foyer familial par « obligation » et ne participent pas toujours à la décision. Elles souhaitent bien demeurer dans leur résidence familiale, mais ce projet est contrecarré par la santé physique et mentale, l'isolement ou le fait de se sentir comme un fardeau pour la famille. Malgré leur résistance à l'idée de se reloger, les personnes âgées finissent, tôt ou tard, par quitter le foyer familial pour une résidence collective.

Cependant, et contrairement aux conclusions auxquelles sont arrivées les autres études, nous n'avons pas constaté que les personnes souffraient d'un déficit d'intégration. Les personnes âgées sont très satisfaites de leur nouvel environnement. Elles ne se sentent pas isolées ou repliées sur elles-mêmes. Bien au contraire : la maison de retraite répond à leurs attentes sur le plan des services, de l'organisation des activités et même sur le plan des coûts. Elles sentent qu'elles vivent non seulement dans une maison de retraite, mais aussi dans une communauté de destin. Ces personnes âgées partagent une même langue et des références culturelles. Ces référents identitaires sont en symbiose avec les modalités de gouvernance de la maison de retraite, car le personnel est aussi francophone et il semble sensible à la spécificité des personnes âgées francophones. Malgré la vulnérabilité et le poids de l'âge, la plupart des personnes âgées participent aux activités organisées dans la maison de retraite même si certaines sont plus actives que d'autres dans l'organisation des événements.

Nous pouvons conclure, au moins provisoirement, que l'hypothèse, telle que nous l'avons comprise à partir de la recension des écrits, n'est pas confirmée. Certes, les personnes quittent leur domicile familial par contrainte et souvent sans prendre part de manière active à la décision, mais elles semblent vivre positivement leur intégration dans une maison de retraite. La question qui se pose, alors, est de savoir pourquoi cette différence par rapport à la conclusion des écrits recensés. Nous croyons que cela tient à l'ajout de la variable *la spécificité la maison de retraite*. C'est cette variable qui manque dans les études consultées. Les études posent qu'il y a un lien mécanique entre la décision de se reloger et l'intégration dans une

maison de retraite. Nous pensons, au contraire, qu'il faut introduire cette médiation (*la spécificité de la maison de retraite*) pour comprendre non seulement l'acte du relogement en général, mais aussi le rapport au nouvel environnement en particulier.

Tout se passe comme si la maison de retraite l'Héritage avait en quelque sorte annulé l'angoisse liée au passage du domicile familial à la maison de retraite. Certes, faire le deuil de sa maison, de ses biens immobiliers et de ses objets intimes n'est pas une chose facile. Mais cette difficulté est atténuée par les caractéristiques d'une maison. Un lieu qui fonctionne entièrement en français et qui réactualise l'appartenance à la culture d'origine semble rendre l'intégration moins douloureuse. Un peu à la manière de l'immigrant qui arrive dans un pays d'accueil et qui s'installe directement dans un quartier de son groupe ethnique, ce qui a pour effet de faciliter l'intégration³⁶.

Cependant, on peut se demander si l'infirmité de l'hypothèse ne s'explique pas pour des raisons liées à la spécificité de la population d'étude. En effet, notre recherche porte sur des francophones en contexte minoritaire. Nous savons l'importance que la question identitaire occupe dans ce contexte. Nous savons également que ce contexte réduit considérablement la capacité de choix des francophones à trouver les ressources nécessaires à leur épanouissement. En lien avec notre recherche, nous pouvons confirmer, en effet, que les personnes âgées, contrairement aux anglophones, s'ils veulent intégrer une maison de retraite culturellement et linguistiquement à leur image, n'ont pas beaucoup de choix à leur disposition. C'est pourquoi ceux qui sont disposés à vivre en français

³⁶ Voir les travaux de l'École de Chicago sur la question de l'intégration des immigrants dans la ville de Chicago dans les années 1920.

sont aussi ceux qui sont disposés à se retrouver dans un même lieu. Leur intégration dans ce cas n'a rien de surprenant. Ils sont comme « des poissons dans l'eau ». Il serait, donc, intéressant de faire des études comparées pour mieux apprécier cette hypothèse. Par exemple, on peut comparer la présence des personnes âgées de l'Héritage avec la présence des francophones dans un établissement de retraite majoritairement anglophone. De cette manière, on pourra contrôler la variable linguistique et culturelle et son lien avec l'intégration des personnes âgées francophones³⁷. Ce travail reste à faire.

Nous pensons, cependant, qu'il n'y pas de lien mécanique entre l'acte de se reloger et l'intégration dans une maison de retraite. Cette relation est toujours médiatisée par les caractéristiques de la maison de retraite. C'est la raison pour laquelle nous défendons l'idée que cette variable pourrait aussi servir de clé de compréhension dans le cas des personnes âgées vivant dans une maison de retraite, appartenant à la majorité. Les personnes âgées, ou leur entourage, ne partent pas à la chasse d'une maison de retraite par pur hasard. Les gens s'informent, comparent, évaluent ou demandent conseil pour trouver la maison de retraite qui est le plus en adéquation avec leurs attentes. Dans tous les cas, le choix de la maison de retraite nous semble une étape importante pour comprendre l'intégration des personnes âgées.

Conclusion

L'article s'intéressait aux personnes âgées et à leur intégration dans une maison de retraite. La particularité de notre recherche est qu'elle porte sur les personnes âgées francophones

³⁷ Cela est vrai aussi pour les Anglais dans les lieux anglais. En dehors de la langue, ils peuvent aussi partager la même symbolique.

vivant en contexte minoritaire. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'études sur les déterminants de l'intégration des personnes âgées dans une maison de retraite. Notre recherche souhaitait réactiver une hypothèse, dégagée à partir des écrits sur le sujet, à savoir le possible lien entre l'acte du relogement et l'intégration dans une maison de retraite. La plupart des chercheurs concluent que le faible degré de participation au processus de décision et les contraintes qui poussent au relogement agissent négativement sur l'intégration des personnes âgées. Plus une personne âgée est contrainte de se reloger et est mise à l'écart de la prise de décision la concernant, plus son intégration dans une maison de retraite sera difficile.

La recherche qualitative que nous avons menée sur un cas ne confirme pas cette hypothèse. Malgré les contraintes et la faible participation aux processus de décision, les personnes âgées de notre étude vivent positivement leur intégration dans leur maison de retraite. Nous avons découvert que cette intégration positive s'explique par les caractéristiques de la maison de retraite. Vivre douloureusement le départ du foyer familial ne signifie pas automatiquement que la personne âgée vivra douloureusement son intégration. La maison de retraite, lorsqu'elle correspond à un système d'attentes identitaires, peut se révéler un solide mécanisme d'intégration, ce qui permet d'atténuer les effets de la rupture avec la vie antérieure.

Ce résultat apporte deux contributions au champ d'études sur le logement des personnes âgées. Sur le plan théorique, la recherche permet de rompre avec une vision mécanique du lien entre relogement et intégration en introduisant une médiation entre ces deux variables : *les caractéristiques de la maison de retraite*. Sur le plan empirique, elle comble une lacune sur les personnes âgées en

contexte minoritaire. Ce champ, bien que nouveau, a donné lieu à plusieurs travaux sur les personnes âgées. Cependant, nous connaissons peu de choses sur l'intégration des personnes dans une maison de retraite. Nous espérons que cette recherche ouvrira la voie à d'autres recherches sur le sujet. Il s'agit à la fois d'élargir nos connaissances sur les maisons de retraite en multipliant les études de cas, de portée générale et comparative.

Références

- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (CSQ) [AREQ]., « Dossier : L'hébergement des personnes âgées. Vieillir chez soi ? » Dans *Quoi de neuf*, Édition spéciale Congrès 2011, p. 7.
- Blanchard, Nathalie, « Aller vivre en résidence : l'expérience des personnes âgées », Mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal, 2018, 92 p.
- Boissonneault, Julie, « Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles », *Cahiers Charlevoix*, n° 11, 2016, p. 157-191.
- Brownie, Sonya, Louise Horstmanhof et Rob Garbutt, « Factors that impact residents' transition and psychological adjustment to long-term aged care: A systematic literature review », *International Journal of Nursing Studies*, n° 51, 2014, p. 1654-1666.
- Carrier, Julie, *Soutien à domicile ou relogement d'un aîné en perte d'autonomie, n'ayant pas été déclaré inapte et vivant seul : prise de décision de la triade aîné, enfants et travailleur social*, maîtrise en Service social, Facultés des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, 2017, 127 p.

- Chen, Shu-li, Janet W. Brown, Linda C. Mefford, Aloycha de La Roche, Amanda M. McLain, Melissa W. Haun et Deborah J. Persell, « Elders' Decisions To Enter Assisted Living Facilities: A Grounded Theory Study », *Journal of Housing For the Elderly*, vol. 22, n° 1/2, p. 86-103.
- Christen-Gueissaz, Éliane et coll., *Le bien-être de la personne âgée en institution de long séjour : un défi quotidien*, Paris, Seli Arslan, 2008, p. 118-142.
- Doutreligne, Sébastien, « Regards ethnologiques sur les maisons de retraite », *Horizons stratégiques*, n° 1, 2006, p. 98-111.
- Francœur, Marie, « Liberté surveillée », *Le Sociographe*, vol. 2, n° 50, 2015, p. 63-72.
- Fortin, Martine, *Études du secteur aîné au Centre-du-Québec*, Rapport de recherche, Centre de recherche appliqué, 2010, p. 119.
- Laroque, Geneviève, « Le libre choix du lieu de vie : une utopie nécessaire », *Gérontologie et société*, vol. 4, n° 131, 2009, p. 48.
- Lefebvre-Girouard, Astrid, *Les comportements psycho-sociaux des personnes âgées hébergées*, Montréal, Association des centres de services sociaux du Québec, 1986, p. 173-182.
- Mallon, Isabelle, « Les personnes âgées en maison de retraite : une redéfinition des espaces familiaux », *Espaces et sociétés*, n°s 120-121, 2005, p. 163-178.
- Mallon, Isabelle, « Des vieux en maison de retraite : savoir reconstruire un "chez-soi" », *Empan*, n° 52, 2003, p. 126-133.
- Mantovani, Jean, Christine Rolland, et Sandrine Andrieu, *Étude sociologique sur les conditions d'entrée en institution des personnes âgées et les limites du maintien à domicile*, INSERM, 2008, p. 108.
- Martel, Richard et Carole Pinsonneault, « Maintien à domicile francophone », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 2, n° 2, 1996, p. 150-157.
- Observatoire National de la Fin de Vie, « Fin de vie des personnes âgées : Sept parcours ordinaires pour mieux comprendre les enjeux de la fin de vie en France », rapport 2013, <https://www.aqsp.org/wp-content/uploads/2018/12/RAPPORT-ONFV-2013.pdf> (consulté le 5 mars 2019).

- Office des affaires francophones, « Recensement de 2011 », 2011, www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-recensement-2011.html (consulté le 3 février 2013).
- Oswald, Frank, Hans-Werner Wahl, Oliver Schilling, Carita Nygren, Agneta Malmgren Fänge, Andrew Sixsmith, Judith Sixsmith, Zsuzsa Szeman, Signe Tomsone et Susanne Iwarsson, « Relationships between housing and healthy aging in very old age », *The Gerontologist*, vol. 47, n° 1, 2007, p. 96-107.
- Rochette, Pauline, « Vivre en complexe résidentiel à Saguenay : choix et motivation des personnes âgées », maîtrise en Études et interventions régionales, Université du Québec à Chicoutimi, 2014, 168 p.
- Rossen, Eileen K. et Kathleen A. Knafl, « Older women's response to residential relocation: Description to transition styles », *Qualitative Health Research*, vol. 13, n° 1, 2003, p. 20-36.
- Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario, *Examen quinquennal de la Loi de 2010 sur les maisons de retraite - Rapport de consultation*, 2017, <https://www.ontario.ca/fr/page/examen-quinquennal-de-la-loi-de-2010-sur-les-maisons-de-retraite-rapport-de-consultation> (consulté le février 2019).
- Simard, Majella, Suzanne Dupuis-Blanchard, Lita Villalon, Odette Gould, Sophie Éthier et Caroline Gibbons, « L'influence du contexte sociolinguistique minoritaire sur le maintien à domicile des aînés en milieu rural dévitalisé : le cas d'Acadie ville au Nouveau-Brunswick », *La Revue canadienne du vieillissement*, vol. 34, n° 2, 2015, p. 194-206.
- Somme, Dominique, « Participation et choix des résidents dans le processus d'entrée en institution », *Dossiers Solidarité et Santé*, n° 1, 2003, p. 30-42.
- Statistique Canada. Division de la démographie, « Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires », Statistique Canada, 2017, 91-215-X2017000 au catalogue, <https://www150.statcan.gc.ca> (consulté le 10 novembre 2018).